

Annexe 1

LES OBJECTIFS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE RETENUS PAR LE PARLEMENT DANS LA LOI DE FINANCES POUR 2007 (PUBLICATION AU JO DU 27 DÉCEMBRE 2006)

La mesure de ces indicateurs ainsi que leur prévision pour 2007 et leur cible pour 2010 sont consultables sur le site <http://dialogue.education.fr/loif2007/>

Programme 140	Enseignement scolaire public du premier degré
Objectif 1	Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité primaire
Indicateur 1.1	Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques
Indicateur 1.2	Proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard
Indicateur 1.3	Proportion d'élèves ayant atteint en langue étrangère le niveau A1 du cadre européen de référence.
Indicateur 1.4	Proportion d'élèves apprenant l'allemand
Indicateur 1.5	Proportion d'élèves ayant atteint, à l'issue de leur scolarité primaire, le niveau 1 du brevet informatique et internet (B2i)
Indicateur 1.6	Taux de redoublement
Objectif 2	Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers
Indicateur 2.1	Écarts réseaux "Ambition Réussite" /hors réseaux "ambition réussite" des proportions d'élèves maîtrisant les compétences de base en français et en mathématiques
Indicateur 2.2	Rapports, entre ZEP-REP et hors ZEP-REP et entre réseaux "ambition réussite" et hors réseaux "ambition réussite", des proportions d'élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard
Indicateur 2.3	Écart des taux d'encadrement (nombre d'élèves par classe) entre ZEP-REP et hors ZEP-REP, et entre réseaux "ambition réussite" et hors réseaux "ambition réussite"
Indicateur 2.4	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de l'école primaire
Objectif 3	Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté
Indicateur 3.1	Proportion d'enseignants inspectés au cours des cinq dernières années
Indicateur 3.2	Part du volume de formation consacrée aux priorités nationales
Indicateur 3.3	Taux de prise en charge de l'enseignement des langues vivantes étrangères par les maîtres du 1er degré
Indicateur 3.4	Part des crédits de formation consacrée à la spécialisation des personnels d'adaptation et d'intégration scolaires (AIS)
Indicateur 3.5	Taux de remplacement (congrés pour maladie ou maternité)
Indicateur 3.6	Taux de rendement du remplacement
Objectif 4	Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif
Indicateur 4.1	Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation globale équilibrée
Indicateur 4.2	Part du potentiel enseignant en responsabilité d'une classe

Programme 141 Enseignement scolaire public du second degré	
Objectif 1	Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants
Indicateur 1.1	Taux d'accès au baccalauréat
Indicateur 1.2	Proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de familles appartenant aux CSP défavorisées
Indicateur 1.3	Taux de sorties aux niveaux VI et V bis
Indicateur 1.4	Taux d'accès au brevet
Indicateur 1.5	Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de base en français et en mathématiques
Indicateur 1.6	Proportion d'élèves ayant atteint dans une langue étrangère le niveau B1 du cadre européen commun de référence, en fin de collège.
Indicateur 1.7	Proportion d'élèves ayant obtenu, au terme de leur scolarité au collège, le niveau 2 du brevet informatique et internet (B2i)
Indicateur 1.8	Pourcentage de jeunes en difficulté de lecture aux tests passés lors de la JAPD (journée d'appel de préparation à la défense)
Indicateur 1.9	Taux d'accès des élèves de 2nde GT au baccalauréat général ou technologique
Indicateur 1.10	Proportion d'élèves de BEP obtenant le baccalauréat professionnel
Indicateur 1.11	Taux de poursuite des élèves de BEP vers le baccalauréat professionnel
Indicateur 1.12	Proportion d'élèves en classes terminales des filières scientifiques et techniques
Indicateur 1.13	Proportion de filles en classes terminales des filières scientifiques et techniques
Indicateur 1.14	Proportion d'élèves apprenant l'allemand
Indicateur 1.15	Taux de redoublement
Objectif 2	Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers
Indicateur 2.1	Écarts entre réseaux "ambition réussite" et hors réseaux "ambition réussite" des proportions d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de base en français et en mathématiques
Indicateur 2.2	Écart des taux de réussite au brevet en ZEP-REP / hors ZEP-REP et dans les réseaux "ambition réussite" - hors réseau "ambition réussite"
Indicateur 2.3	Écart des taux d'encadrement en réseaux "ambition réussite" et hors réseaux "ambition réussite"
Indicateur 2.4	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves du 2nd degré
Objectif 3	Diversifier les modalités de formation professionnelle
Indicateur 3.1	Proportion d'apprentis dans les formations en apprentissage des lycées
Indicateur 3.2	Taux d'obtention d'une certification (CAP, BEP, bac pro, BTS) à l'issue d'une formation par apprentissage
Indicateur 3.3	Écart des taux de réussite entre "apprentis" et "scolaires"
Indicateur 3.4	Impact des actions d'insertion des jeunes de plus de 16 ans (MGI)
Objectif 4	Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire
Indicateur 4.1	Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur
Indicateur 4.2	Taux de poursuite des bacheliers technologiques en STS
Indicateur 4.3	Proportion de jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études)

Objectif 5	Contribuer au développement de l'éducation et à la formation tout au long de la vie
Indicateur 5.1	Taux de certification des bénéficiaires du dispositif VAE
Objectif 6	Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté
Indicateur 6.1	Proportion d'enseignants inspectés au cours des cinq dernières années
Indicateur 6.2	Part du volume de formation consacrée aux priorités nationales
Indicateur 6.3	Taux de remplacement (des congés pour maladie ou maternité)
Indicateur 6.4	Taux de rendement du remplacement
Indicateur 6.5	Proportion des personnels qui enseignent dans plusieurs disciplines
Objectif 7	Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués
Indicateur 7.1	Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation équilibrée
Indicateur 7.2	Part du potentiel d'enseignement consacrée à l'activité d'enseignement en classe (ou groupes)
Indicateur 7.3	Pourcentage d'heures d'enseignement non assurées
Indicateur 7.4	Pourcentage de collèges et de LP à faibles effectifs (= établissements comptant moins de 200 élèves).
Indicateur 7.5	Pourcentage d'heures d'enseignement délivrées devant des groupes de moins de dix élèves ou moins

Programme 230	Vie de l'élève
Objectif 1	Faire respecter l'école et ses obligations
Indicateur 1.1	Taux d'absentéisme des élèves
Indicateur 1.2	Proportions d'actes de violence grave signalés
Objectif 2	Promouvoir la santé des élèves
Indicateur 2.1	Proportion d'élèves ayant bénéficié du bilan de santé dans leur 6ème année
Indicateur 2.2	Pourcentage de lycées "non-fumeur"
Objectif 3	Favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la vie collective
Indicateur 3.1	Proportion d'élèves ayant obtenu au collège l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS)
Indicateur 3.2	Taux de participation des lycéens aux élections des "Comités de vie lycéenne"
Indicateur 3.3	Pourcentage d'élèves détenteurs d'une licence d'association sportive d'établissement
Objectif 4	Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des élèves
Indicateur 4.1	Proportion d'élèves handicapés bénéficiant d'un accompagnement de vie scolaire (libellé modifié)
Indicateur 4.2	Pourcentage des fonds sociaux utilisés par les établissements en ZEP-REP et en réseaux "ambition réussite" rapporté au pourcentage d'élèves en ZEP-REP et en réseaux "ambition réussite"
Indicateur 4.3	Proportion de personnels d'assistance sociale exerçant en ZEP-REP et en réseaux "ambition réussite" rapporté au pourcentage d'élèves en ZEP-REP et en réseaux "ambition réussite"

Programme 139 Enseignement privé du premier et du second degrés	
Objectif 1	Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité primaire (du point de vue du citoyen et de l'usager)
Indicateur 1.1	Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques
Indicateur 1.2	Proportion d'élèves venant du privé et entrant en sixième avec au moins un an de retard
Indicateur 1.3	Proportion d'élèves ayant atteint en langue étrangère le niveau A1 du cadre européen de référence
Indicateur 1.4	Proportion d'élèves apprenant l'allemand
Indicateur 1.5	Proportion d'élèves ayant atteint, à l'issue de la scolarité primaire, le niveau 1 du B2i (brevet informatique et internet)
Indicateur 1.6	Taux de redoublement
Objectif 2	Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants (du point de vue du citoyen)
Indicateur 2.1	Taux d'accès au baccalauréat
Indicateur 2.2	Proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de familles appartenant aux CSP défavorisées
Indicateur 2.3	Taux de sorties aux niveaux VI et V bis
Indicateur 2.4	Taux d'accès au brevet
Indicateur 2.5	Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de base en français et en mathématiques
Indicateur 2.6	Proportion d'élèves ayant atteint en langue étrangère le niveau B1 du cadre européen commun de référence en fin de collège
Indicateur 2.7	Proportion d'élèves ayant obtenu au terme de leur scolarité au collège le niveau 2 du brevet informatique et internet (B2i)
Indicateur 2.8	Taux d'accès des élèves de 2nde GT au baccalauréat général ou technologique
Indicateur 2.9	Proportion d'élèves de BEP obtenant le baccalauréat professionnel
Indicateur 2.10	Taux de poursuite des élèves de BEP vers le baccalauréat professionnel (public+privé)
Indicateur 2.11	Proportion d'élèves en classes terminales des filières scientifiques et techniques
Indicateur 2.12	Proportion de filles en classes terminales des filières scientifiques et techniques
Indicateur 2.13	Proportion d'élèves apprenant l'allemand
Objectif 3	Accroître la réussite scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers (du point de vue du citoyen)
Indicateur 3.1	Proportion d'élèves handicapés intégrés parmi les élèves

Objectif 4	Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire (du point de vue du citoyen)
Indicateur 4.1	Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur
Indicateur 4.2	Taux de poursuite des bacheliers technologiques en STS
Indicateur 4.3	Pourcentage de jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études)
Objectif 5	Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté (du point de vue du citoyen et de l'utilisateur)
Indicateur 5.1	Proportion d'enseignants inspectés au cours des 5 dernières années
Indicateur 5.2	Taux de remplacement (des congés maladie ou maternité)
Indicateur 5.3	Taux de prise en charge de l'enseignement des langues vivantes étrangères par les maîtres du 1er degré

Annexe 2

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES DE L'ANNÉE 2006

1 - Circulaire n° 2006-051 du 27 mars 2006 - B.O. n° 13 du 31 mars 2006 : Rentrée scolaire (RLR : 510-0 ; 520-0) - **Préparation de la rentrée 2006.**

Apprentissages fondamentaux

2 - Socle commun de connaissances et de compétences : Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 - JO du 12 juillet 2006 - Encart B.O. n° 29 du 20 juillet 2006 : **Socle commun de connaissances et de compétences** (RLR : 191-1).

3 - Circulaire n° 2006-003 du 3 janvier 2006 - B.O. n° 2 du 12 janvier 2006 : Mise en œuvre des programmes de l'école primaire (RLR : 514-4) - **Apprendre à lire.**

4 - Arrêté du 24 mars 2006 - JO du 30 mars 2006 - B.O. n° 13 du 31 mars 2006 : **Apprentissage de la lecture** (RLR : 514-4) - Programmes d'enseignement de l'école primaire.

5 - Circulaire n° 2006-093 du 31 mai 2006 - B.O. n° 23 du 8 juin 2006 : Enseignement des langues vivantes (RLR : 514-6 ; 525-4) - **Rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères.**

6 - Décret n° 2006-533 du 10 mai 2006 - JO du 12 mai 2006 - B.O. n° 22 du 1er juin 2006 : **Vie scolaire** (RLR : 520-3 ; 541-1a) - **Note de vie scolaire.**

7 - Arrêté du 10 mai 2006 - JO du 12 mai 2006 - B.O. n° 22 du 1er juin 2006 : Vie scolaire (RLR : 551-2) - **Conditions d'attribution d'une note de vie scolaire.**

8 - Arrêté du 1er juin 2006 - JO du 14 juin 2006 - B.O. n° 26 du 29 juin 2006 : Diplômes (RLR : 541-1a) - **Modalités d'attribution du diplôme national du brevet.**

9 - Circulaire n° 2006-105 du 23 juin 2006 - B.O. n° 26 du 29 juin 2006 : Vie scolaire (RLR : 551-2) - **Note de vie scolaire.**

10 - Arrêté du 22 août 2006 - B.O. n° 31 du 31 août 2006 : Conseils, comités et commissions (RLR : 122-0) - **Comité consultatif auprès du Haut Conseil de l'éducation.**

11 - Circulaire n° 2006-169 du 7 novembre 2006 - Encart B.O. n° 42 du 16 novembre 2006 : Brevet informatique et internet (B2i) - (RLR : 549-2) - **Brevet informatique et internet (B2i) école, collège, lycée (lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels).**

Formation des maîtres

12 - Arrêté du 19 décembre 2006 - JO du 28 décembre 2006 - Encart B.O. n° 1 du 4 janvier 2007 : **Cahier des charges de la formation des maîtres en institut universitaire de formation des maîtres** (RLR : 438-5).

Éducation prioritaire

13 - Circulaire n° 2006-058 du 30 mars 2006 - B.O. n° 14 du 6 avril 2006 : Éducation prioritaire (RLR : 510-1 ; 520-0) - Principes et modalités

de la politique de l'éducation prioritaire.

14 - Arrêté du 14 novembre 2006 - B.O. n° 43 du 23 novembre 2006 : Éducation prioritaire (RLR : 510-1 ; 520-0) - **Liste des établissements scolaires des réseaux "ambition réussite"**.

15 - Circulaire n° 2006-129 du 21 août 2006 - B.O. n° 32 du 7 septembre 2006 : Dispositifs relais (RLR : 523-3d) - **Organisation et pilotage des dispositifs relais**.

Handicapés

16 - Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 - JO du 23 décembre 2005 - B.O. n° 3 du 19 janvier 2006 : Candidats handicapés (RLR : 430-9 ; 540-4) - **Aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap**.

17 - Décret n° 2005-1752 du 30 décembre 2005 - JO du 31 décembre 2005 et du 25 février 2006 - B.O. n° 10 du 9 mars 2006 : Scolarisation des enfants handicapés (RLR : 501-5 ; 516-1) - **Parcours de formation des élèves présentant un handicap**.

18 - Décret n° 2006-509 du 3 mai 2006 - JO du 5 mai 2006 - B.O. n° 20 du 18 mai 2006 : Enseignement spécialisé (RLR : 516-3) - **Éducation et parcours scolaire des jeunes sourds**.

19 - Arrêté du 17 août 2006 - JO du 20 août 2006 - B.O. n° 32 du 7 septembre 2006 : Élèves handicapés (RLR : 501-5 ; 516-3) - **Les enseignants référents et leurs secteurs d'intervention**.

20 - Circulaire n° 2006-126 du 17 août 2006 - B.O. n° 32 du 7 septembre 2006 : Élèves handicapés (RLR : 501-5 ; 516-3) - **Mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation**.

Parents d'élèves

21 - Décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006 - JO du 29 juillet 2006 - Encart B.O. n° 31 du 31 août 2006 : Les parents d'élèves et l'École (RLR : 191-1) - **Décret relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves et modifiant le code de l'éducation (partie réglementaire)**.

22 - Circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006 - Encart B.O. n° 31 du 31 août 2006 : Les parents d'élèves et l'École (RLR : 191-1) - **Le rôle et la place des parents à l'École**.

Santé publique

23 - Circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006 - JO du 16 juillet 2006 - B.O. n° 30 du 27 juillet 2006 : Éducation à la sécurité (RLR : 553-2) - **Sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, formation aux premiers secours et enseignement des règles générales de sécurité**.

24 - Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 - JO du 16 novembre 2006 - B.O. n° 43 du 23 novembre 2006 : Santé publique (RLR : 420-3 ; 505-0 ; 610-8) - **Conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif**.

25 - Circulaire n° 2006-197 du 30 novembre 2006 - B.O. n° 45 du 7 décembre 2006 : Protection du milieu scolaire (RLR : 552-4 ; 505-7) - **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)**.

26 - Circulaire n° 2006-198 du 4 décembre 2006 - JO du 5 décembre 2006 - B.O. n° 46 du 14 décembre 2006 : Santé publique (RLR : 451-2) - **Réglementation relative à la lutte contre le tabagisme dans les établissements d'enseignement supérieur**.

27 - Circulaire n° 2006-196 du 29 novembre 2006 - JO du 5 décembre 2006 - B.O. n° 46 du 14 décembre 2006 : Santé publique (RLR : 505-0) - **Interdiction de fumer pour les personnels et les élèves dans les établissements d'enseignement et de formation**.

28 - Circulaire n° 2006-204 du 11 décembre 2006 - B.O. n° 46 du 14 décembre 2006 : Éducation à la santé (RLR : 505-7) - **Installation des distributeurs automatiques de préservatifs dans les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels**.

Prévention de la violence

29 - Circulaire interministérielle n° 2006-125 du 16 août 2006 - B.O. n° 31 du 31 août 2006 : Lutte contre la violence (RLR : 552-4) - **Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire**.

Orientation

30 - Décret n° 2006-1137 du 11 septembre 2006 - JO du 12 septembre 2006 - B.O. n° 35 du 28 septembre 2006 : Orientation (RLR : 123-0b) - **Délégué interministériel à l'orientation**.

31 - Circulaire n° 2006-213 du 14 décembre 2006 - B.O. n° 47 du 21 décembre 2006 : Orientation (RLR : 523-0) - **Mise en place d'un entretien d'orientation au bénéfice des élèves de troisième.**

Bourses au mérite

32 - Décret n° 2006-730 du 22 juin 2006 - JO du 24 juin 2006 - Encart B.O. n° 26 du 29 juin 2006 : Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (RLR : 573-3) - **Modalités d'attribution d'une bourse au mérite.**

33 - Arrêté du 22 juin 2006 - JO du 24 juin 2006 - Encart B.O. n° 26 du 29 juin 2006 : Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (RLR : 573-3) - **Majoration du montant de la bourse au mérite pour l'année scolaire 2006-2007.**

Collège

34 - Arrêté du 6 avril 2006 - JO du 22 avril 2006 - B.O. n° 18 du 4 mai 2006 : Horaires des enseignements (RLR : 524-0a) - **Organisation des enseignements du cycle central de collège (classes de cinquième et de quatrième).**

35 - Circulaire n° 2006-139 du 29 août 2006 - B.O. n° 32 du 7 septembre 2006 : Enseignements adaptés (RLR : 516-5) - **Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (EGPA).**

Lycées

36 - Arrêté du 1er septembre 2006 - JO du 28 septembre 2006 - B.O. n° 36 du 5 octobre 2006 : Enseignements en lycée (RLR : 524-0e ; 524-0f) - **Organisation et horaires des enseignements des classes de première et terminale des lycées sanctionnés par le baccalauréat technologique de la série "sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)".**

37 - Arrêté du 1er septembre 2006 - JO du 28 septembre 2006 - B.O. n° 36 du 5 octobre 2006 : Programmes (RLR : 524-9) - **Programme de la série "sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)".**

38 - Note de service n° 2006-177 du 10 novembre 2006 - B.O. n° 42 du 16 novembre 2006 : Baccalauréat (RLR : 544-1a) - **Baccalauréat technologique série STG : définition des épreuves obligatoires de langues vivantes applicables à la session 2007 de l'examen.**

39 - Note de service n° 2006-178 du 10 novembre 2006 - B.O. n° 42 du 16 novembre 2006 : Baccalauréat (RLR : 544-1a) - **Baccalauréat technologique série STG : évaluation de la compréhension de l'oral des langues vivantes 1 et 2 mise en place de façon expérimentale pour l'année scolaire 2006-2007.**

Formations par apprentissage

40 - Loi pour l'égalité des chances - loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 (Titre 1er : Mesures en faveur de l'éducation, de l'emploi et du développement économique - section 1 : Apprentissage) - JO du 2 avril 2006 - **Dispositions relatives à la formation d'apprenti junior.**

41 - Décret n° 2006-764 du 30 juin 2006 - JO du 1er juillet 2006 - Encart B.O. n° 27 du 6 juillet 2006 : **La formation d'apprenti junior** (RLR : 527-4).

42 - Circulaire n° 2006-108 du 30 juin 2006 - Encart B.O. n° 27 du 6 juillet 2006 : **La formation d'apprenti junior** (RLR : 527-4).

43 - Engagement en faveur de la promotion auprès des entreprises du parcours d'initiation aux métiers dans le cadre de l'apprentissage junior - Encart B.O. n° 27 du 6 juillet 2006.

44 - Circulaire n° 2006-042 du 14 mars 2006 - Encart B.O. n° 12 du 23 mars 2006 : Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (RLR : 527-3b) - **Unités de formation par apprentissage (UFA).**

Coopération franco-allemande

45 - Plan de relance de l'allemand en France et du français en Allemagne dits Accords de Sarrebrück du 12 novembre 2004.

46 - Conseil des ministres franco-allemand du 12 octobre 2006 : feuille de route pour les ministres chargés de l'éducation.

Annexe 3

LISTE PRÉVISIONNELLE DES DIPLÔMES PROFESSIONNELS EN RÉVISION

Baccalauréats professionnels (entrées en formation 2007/1ères sessions 2009)

Géomètre topographe	Création (Remplacement BT géomètre topographe)	1ère session 2009
Construction bâtiment gros œuvre	Rénovation	1ère session 2009
Artisanat et métiers d'art, option marchandisage visuel	Création	1ère session 2009

Brevets professionnels

Installations et équipements électriques	Étude du devenir du diplôme	
Electronique	Abrogation envisagée	
Installations et télécommunications	Abrogation envisagée	
Maçon	Rénovation (Remplacement BP construction maçonnerie béton armé)	1ère session 2009
Charpentier de marine	Création	1ère session 2009

BEP

Systèmes électroniques industriels et domestiques	Création : BEP unique sur le champ (Abrogation : BEP métiers de l'électronique et BEP installateur conseil en équipements du foyer)	1ère session 2009
Maintenance des équipements industriels (MEI)	Rénovation (Abrogation maintenance des systèmes mécaniques automatisés)	1ère session 2009
BEP techniques du toit	Abrogation prévue	Dernière session 2008 Rattrapage 2009
Métiers du bois	Création (Abrogation bois et matériaux associés)	1ère session 2009

CAP

Mécanicien avions moteurs à pistons	Abrogation envisagée	
Maintenance sur systèmes d'aéronefs	Modification des annexes III et IV - session 2007	Arrêté du 20-11-2006 (JO du 1-12-2006, B.O. du 21-12-2006)
Métiers de la fonderie	Création (Abrogation CAP alliage moulés en moules permanents et CAP alliage moulés sur modèles)	1ère session 2009
Réparation entretien des embarcations de plaisance	Création (Abrogation CAP mécanicien en maintenance des véhicules Option C bateaux de plaisance)	1ère session 2009
Peinture en carrosserie	Rénovation	1ère session 2009
Carrosserie (construction de carrosseries)	Création	1ère session 2009
Carrosserie (réparation de carrosseries)	Création (Abrogation CAP carrosserie réparation)	1ère session 2009
Poissonnier	Rénovation	1ère session 2009
Pâtissier	Rénovation	1ère session 2009
Horloger	Rénovation	1ère session 2009
Arts du bois	Ajustement réglementaire	session 2007
Conduite routière	Rénovation	1ère session 2009
Coiffure	Actualisation	1ère session 2009
Esthétique cosmétique	Actualisation	1ère session 2009

Mentions complémentaires

Tapissier Villier	Création	1ère session 2008
Conservation de documents	Création	1ère session 2008
Mouleur plaquiste	Abrogation	Dernière session 2007

Brevet de métiers d'art

Dentelle	Création	1ère session 2009
----------	----------	-------------------

EXAMENS

NOR : MENE0603233N
RLR : 549-9NOTE DE SERVICE N°2007-010
DU 8-1-2007MEN
DGESCO B2-3**B**revet d'initiation
aéronautique (BIA) et certificat
d'aptitude à l'enseignement
aéronautique (CAEA)*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie*

■ Conformément à la publication au B.O. n° 40 du 11 novembre 1999, des arrêtés relatifs au brevet d'initiation aéronautique (BIA) et au

certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA), une session d'examen sera organisée le **mercredi 16 mai 2007 à 14 heures** sur la base de sujets nationaux.

L'ouverture des inscriptions est fixée au **1er février 2007, la clôture au 16 mars 2007.**

Le seul matériel autorisé pour les deux examens est une calculatrice non programmable et non graphique.

L'ordre des épreuves et les principes de notation sont les suivants :

Pour le brevet d'initiation aéronautique : durée totale des épreuves : 2 heures 30

MATIÈRES	NOMBRE DE QUESTIONS À UN POINT
1. Aérodynamique et mécanique du vol	20
2. Connaissance des aéronefs	20
3. Météorologie	20
4. Navigation, sécurité des vols	20
5. Histoire de l'aéronautique et de l'espace	20
Épreuve facultative : 30 minutes Aéromodélisme ou toute autre épreuve définie par le responsable du CIRAS	

Le total des épreuves obligatoires est de 100. Seuls les points supérieurs à 10, obtenus à l'épreuve facultative, seront pris en compte.

Le BIA est ouvert aux jeunes gens et jeunes filles âgés de 13 ans au moins à la date où ils se présenteront à l'examen.

Pour le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique : durée totale des épreuves : 3 heures

MATIÈRES	NOMBRE DE QUESTIONS À UN POINT
1. Aérodynamique et mécanique du vol	20
2. Connaissance des aéronefs	20
3. Météorologie	20
4. Navigation, sécurité des vols	20
5. Histoire de l'aéronautique et de l'espace	20
Épreuve facultative orale à la discrétion du jury	

Le total des épreuves obligatoires est de 100. Seuls les points supérieurs à 10, obtenus à l'épreuve facultative, seront pris en compte.